

ADMINISTRATION :
Imprimerie F. RUEDI
 Lausanne
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :
 Suisse, 3 fr. par an ; autres
 pays, 5 fr. par an.
 10 centimes le numéro.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue pour la défense de l'Humanité fixent de leur propre gré le montant de leur cotisation.

Compte de chèques postaux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts de la ligue et de numéros spécimens de tous ses organes. S'adresser au secrétariat, Lausanne, 3 Jumelles.

Comité suisse de la Ligue : D' Auguste FOREL ; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseillers nationaux ; A. SUTER, président du Conseil communal de Lausanne ; D' Tschumi, D' Moser, conseillers d'Etat, Berne ; D' R. Broda ; A. Sessler (Berne), D' A. Huber (Bâle), anciens présidents de tribunaux ; D' A. de Quervain, professeur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix ; E. PEYTRÉQUIN, président du conseil d'administration du journal « La Libre Pensée internationale » ; H. HODLER, directeur du journal « Esperanto », Genève, etc.

Comité de patronage international : A. NAQUET, anc. sénateur, Paris ; Jean LONGUET, député de la Seine ; Gustave HUBBARD, ancien député de Seine-et-Oise ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRIANI, procureur-général honoraire, Côme ; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures ; Dr. N. af URSIN, ancien vice-président de la Diète finlandaise ; Sir Robert STOUT, ancien premier ministre de la Nouvelle-Zélande, etc.

Président de la Ligue : D' R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

Une paix durable ?

par H. HODLER (Genève)

(Suite.)

Le groupement des puissances de l'Europe centrale diffère de la coalition alliée en ce qu'il est de fait dominé par une seule nation, l'Allemagne, à laquelle les autres Etats belligérants, Autriche, Hongrie, Bulgarie, Turquie, sont subordonnés. Il résulte de cet état de choses que ce sont surtout les revendications particulières de l'Allemagne qui sont connues, celles des pays alliés passant au second plan. Nous savons cependant que l'Autriche-Hongrie, pour sa part, cherche à détruire le centre d'attraction yougo-slave que constitue la Serbie et à s'implanter solidement dans les Balkans, au détriment de l'influence russe, que la Bulgarie revendique la possession de la Macédoine et tend à l'hégémonie balkanique, que la Turquie s'est rangée aux côtés de l'Allemagne pour éviter le démembrement qui, d'après ses dirigeants, suivrait la victoire des Alliés. Ces différentes revendications ont un caractère essentiellement national et on ne saurait dire qu'elles intéressent directement ceux que préoccupe avant tout l'établissement d'un ordre international nouveau et d'une paix durable.

Supposons la Serbie annexée à l'Autriche ou placée de quelque manière sous sa dépendance. La question yougo-slave sera-t-elle résolue ? Nullement. Elle ne sera que déplacée. En apparence, il ne s'agira plus d'une question internationale, mais d'une question intérieure autrichienne. Nous disons en apparence seulement, parce qu'en réalité les problèmes de nationalité ont toujours un aspect international. Bien que placés sous la domination autrichienne, les Serbes n'en continueront pas moins d'aspirer à une existence nationale indépendante. Un peuple plein de vitalité peut être vaincu, mais, malgré la défaite, sa personnalité demeure. D'autre part, la question balkanique ne sera nullement résolue par l'hégémonie de la Bulgarie. Il est fort douteux que les autres peuples des Balkans admettent longtemps la suprématie de leur voisin bulgare. Enfin, le but poursuivi par la Turquie, est purement négatif.

En ce qui concerne l'Allemagne elle-même, il faut, pour apprécier la nature de ses revendications, ne pas oublier que, d'après l'opinion accréditée par son gouvernement, cette puissance a été attaquée par les Etats voisins jaloux de sa prospérité et décidés à y mettre fin. L'hypothèse d'une guerre préventive n'infirme d'ailleurs pas absolument cette thèse. La victoire devra donc avoir pour effet de mettre désormais l'Allemagne à l'abri de toute agression et de toute tentative d'encerclement. Cette puissance devra d'ailleurs mettre à profit l'occasion qui lui est offerte pour conquérir sa place au soleil et jouer dans le monde le rôle qui lui revient en raison de sa population et de sa puissance économique. Liberté des mers, acquisition de nouveaux territoires coloniaux, pleine liberté de commerce dans les colonies étrangères, tels sont les principaux buts de guerre, abstraction faite d'extensions possibles en Europe. En outre, le système de l'équilibre européen, soutenu par

l'Angleterre, doit être modifié, mais on ne nous dit pas dans quel sens.

Que penser du premier point ? En temps de paix, les mers sont libres, et les succès obtenus par les Compagnies de navigation allemandes, dont les paquebots sillonnaient tous les océans, prouvent en fait que l'Allemagne n'était point gênée dans son expansion maritime. Il n'en est pas de même en temps de guerre. C'est alors le pays qui possède la flotte la plus puissante qui demeure maître de la situation, soit actuellement l'Angleterre. C'est fort regrettable pour l'Allemagne, mais en se constituant une flotte puissante, l'Angleterre a obéi aux mêmes mobiles qui ont poussé l'Allemagne à se créer une armée redoutable. Le « navalisme » anglais, de même que le militarisme allemand, est dans la logique de l'anarchie internationale. L'un n'est pas plus injuste, ni plus juste, que l'autre. L'Angleterre a de nombreuses colonies ; pour en conserver la possession, elle a besoin d'une flotte nombreuse, et tant qu'elle entretient une telle flotte, la liberté des mers, en temps de guerre, demeure une fiction. Comment modifier cette situation ? En réduisant la flotte anglaise à l'impuissance, pensent les gouvernants allemands, du reste fort embarrassés de faire passer leurs desirs dans le plan des réalités. Supposons donc un instant la flotte anglaise annihilée. La liberté des mers sera-t-elle mieux assurée ? Pas le moins du monde. La situation sera modifiée extérieurement, mais non pas essentiellement. Au lieu de l'Angleterre, ce sera l'Allemagne ou tout autre pays dont la flotte est la plus importante qui aura la maîtrise des mers. Le mal reste donc le même ; il n'est que déplacé. Substituer l'hégémonie maritime allemande à l'hégémonie maritime anglaise, est un projet qui peut rencontrer beaucoup d'adhérents en pays allemand, mais il ne saurait à aucun degré enthousiasmer les autres peuples. Le seul moyen d'assurer d'une manière permanente la liberté des mers, c'est de constituer pour l'ensemble des Etats civilisés un système de mutuelles garanties et une force de police internationale, terrestre et navale. Autrement dit, le problème maritime est subordonné au grand problème de l'ordre international. L'association est la condition première de toute solution équitable. Bien entendu, il n'est aucun homme d'Etat allemand qui considère la question sous cet angle. Le fond du problème n'est jamais abordé. L'unique coupable, c'est l'Angleterre, mais non pas le système lui-même qui permet à tout Etat de dominer sur les mers pourvu qu'il soit le plus fort. C'est ainsi qu'on laisse les foules dans l'ignorance de la véritable nature des problèmes internationaux et qu'on les leurre par des formules dénuées de sens réel.

En matière coloniale, les revendications de l'Allemagne ne paraissent pas exagérées, abstraction faite de toute discussion sur la légitimité de la politique coloniale des puissances européennes. Il est certain que dans le partage du monde, l'Allemagne n'a pu obtenir la part qui semblerait devoir lui revenir, si l'on considère son développement économique et démographique. Mais

aucun principe d'ordre n'a présidé à ce partage qui s'est effectué d'une manière purement empirique à une époque où la situation respective des grandes puissances était différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Les conditions politiques et économiques s'étant profondément modifiées, il est naturel que les Etats dont on ne tenait point compte jadis dans les questions de cet ordre réclament maintenant leur part. Mais dans ce domaine-là également, aucune solution durable n'est possible si elle n'a l'ordre pour base. Une victoire complète de l'Allemagne aurait pour effet de rendre possible l'acquisition de nouvelles colonies par l'élimination des possesseurs actuels. Il serait néanmoins téméraire d'affirmer que cet événement aurait pour conséquence l'avènement d'une ère de paix durable. D'une part, il est assez peu probable que les Etats vaincus se résignent, une fois pour toutes, à la perte de leurs colonies passées dans les mains de l'Allemagne ; d'autre part, il n'est pas exclu que, dans un avenir plus ou moins éloigné, les conditions politiques et économiques des Etats ne se modifient sensiblement, d'où nouveaux conflits causés par l'état de déséquilibre entre la répartition des territoires coloniaux et l'importance respective des différentes puissances admises au partage.

Tout règlement équitable des questions coloniales nécessite, non pas la guerre qui ne résout rien, mais l'entente entre les Etats intéressés et avant tout une organisation de la communauté internationale. C'est alors seulement que les Etats pourront obtenir l'égalité de traitement et la liberté de commerce dans les colonies, protectorats et sphères d'influence, premier pas vers l'internationalisation administrative de toutes les colonies qui ne sont pas encore mûres pour le self-government. Nous n'avons jamais entendu qu'aucun dirigeant allemand ait préconisé semblable solution, même en termes obscurs. En toutes circonstances, l'Allemagne s'enorgueillit de ses facultés d'organisation et de son amour de l'ordre, mais en matière de politique mondiale, les idées des hommes d'Etat allemands sont aussi anarchiques que celles des gouvernants des autres pays. Il faut s'organiser pour faire la guerre, mais la guerre entre Etats civilisés n'organise rien. Elle remplace un chaos par un autre chaos.

Enfin, si l'Allemagne s'oppose au rétablissement de l'ancien équilibre européen, il serait bon que ses gouvernants nous fissent savoir quel système ils entendent substituer à celui dont ils déclarent ne plus vouloir. Aucun d'eux, avons-nous dit, n'a dirigé ses critiques contre le régime de l'anarchie internationale, ni prononcé une parole qui pût laisser croire à quelque intention de collaborer à l'établissement d'un ordre nouveau. Dans l'esprit des dirigeants européens, à quel groupe qu'ils appartiennent, la question de la fédération ne se pose même pas. Or, dans l'état d'anarchie où se trouvent les puissances les unes par rapport aux autres, ce n'est que par l'équilibre que la paix peut être maintenue dans une certaine mesure. Ce système est évidemment très imparfait, et on commence à se rendre compte que dans un équilibre si instable, la paix est à la merci du moindre incident. Il

constitue cependant une tentative spontanée de pallier, d'une manière très primitive, les effets naturels de l'anarchie internationale.

Tout en déclarant que l'ancien équilibre a vécu, les hommes d'Etat allemands ne nous disent pas clairement par quoi ils proposent de le remplacer. Il semble néanmoins résulter de tout un ensemble de faits qu'au régime ancien, l'Allemagne entend substituer un état de choses où elle-même occuperait la première place. Non plus équilibre, mais hégémonie, et hégémonie de l'Etat qui a su s'imposer au monde et que ses qualités mêmes ont élevé au-dessus des autres: l'Allemagne. Il faut avoir perdu le sens de l'histoire pour croire qu'une paix durable soit compatible avec un tel régime. A peine l'Allemagne aurait-elle assumé le rôle directeur dans l'Europe nouvelle que de nouvelles coalitions se formeraient contre elle afin de rétablir l'ancien équilibre; ses alliés eux-mêmes ne tarderaient sans doute pas à l'abandonner, las d'être à la tâche, sans être à l'honneur. Quelle que soit sa puissance, l'Allemagne ne représente, numériquement parlant, qu'une faible partie du monde civilisé. Il suffirait que ceux dont elle prétend faire le bonheur en les dirigeant portassent leurs forces au maximum pour qu'il en soit fait de l'hégémonie allemande. Ce résultat suppose évidemment de nouvelles guerres et de durs combats, mais il est dans la logique des choses. Toute nation qui veut à tout prix imposer son hégémonie politique est condamnée à faire la guerre et finalement à renoncer à son rêve puisque ses ressources sont, le temps aidant, inférieures à celles de l'ensemble ligué contre elle. L'idée d'organiser l'Europe sous la direction de l'Allemagne, idée d'ailleurs plus répandue chez les intellectuels que chez les hommes politiques, procède d'une naïve illusion. Quand bien même les principes de cette organisation seraient acceptables en eux-mêmes, aucun des peuples ne voudrait les accepter par le seul fait qu'une nation déterminée prétend les imposer par la force. L'organisation dont le monde a besoin résultera d'une orientation commune des volontés de tous les Etats civilisés, et non d'un acte de force d'un seul Etat. La seule suprématie qu'une nation peut conquérir, précisément parce qu'elle ne fait pas intervenir la force des armes, est d'ordre intellectuel ou économique, telle la France du XVIII^e siècle au point de vue littéraire, l'Allemagne durant les dernières années au point de vue technique. C'est par la pensée et le travail de ses élites, et non par ses armées, qu'un peuple peut, de nos jours, marquer la civilisation de son empreinte.

Ainsi, soit que nous écoutions les hommes politiques des pays alliés, soit que nous nous tournions vers ceux des Empires du Centre, nous ne trouvons point dans leurs déclarations des motifs sérieux d'espérer, de la victoire de l'un ou de l'autre groupe, une transformation du système d'où les guerres sont issues. Les conditions positives d'une paix durable étant méconnues, cette paix ne saurait être assurée pour une durée plus ou moins longue. Elle dépendra absolument des circonstances puisque, comme précédemment, le monde demeurera organisé en vue de la guerre, et non en vue de la paix. Les propositions qui sont émises de part et d'autre ne tendent point à l'établissement d'un régime nouveau; elles visent seulement certaines modifications d'ordre secondaire dans l'état de choses actuel. La guerre n'est point attaquée à sa source. Le mal subsiste entier puisque la cause véritable n'est pas éliminée. En vain dira-t-on que les hommes ne désireront plus la guerre. Ils ne la désireront plus, c'est vrai, (la désirent-ils d'ailleurs?), mais tant qu'ils n'auront pas secoué leur séculaire inertie pour abattre le système néfaste qui les opprime, l'humanité ne sera point préservée de nouvelles guerres. L'homme peut modifier le système, mais s'il ne le fait point, il doit subir sa loi. Et la loi de l'anarchie internationale, c'est la guerre.

Devons-nous donc abandonner à tout jamais le rêve d'une humanité libérée de la guerre? Une paix durable est-elle vraiment impossible et ne pouvons-nous compter désormais que sur des trêves de quelques années? N'est-il point utopique de préconiser une transformation du système alors que les réalistes dirigeants de la politique internationale

ne daignent même pas aborder la question?

Non certes. De l'incapacité de ces dirigeants à concevoir une meilleure organisation de la société internationale, nous ne devons point conclure à l'impossibilité d'une telle organisation. Les hommes d'Etat n'ignorent pas que les idées qui forment l'armature d'une société à un moment donné ne sont pas éternelles, qu'elles peuvent se modifier sous l'action d'individualités énergiques et à la faveur de certains événements, mais ils gouvernent d'après les conceptions moyennes du milieu où ils se meuvent. Le rôle du gouvernement n'est pas de créer des valeurs nouvelles dans le domaine des idées, ni de faire triompher des doctrines en faveur desquelles l'opinion publique ne s'est pas encore prononcée, mais de gouverner dans la direction indiquée par les idées dominantes et de gérer l'ensemble des services institués dans l'intérêt de tous. Les dirigeants ne sont point des apôtres et ne doivent point l'être. Ils ne deviennent les artisans d'une œuvre nouvelle que lorsque le milieu à l'opinion moyenne duquel ils sont obligés de s'adapter en a déjà ratifié le principe. Tel n'est pas le cas de l'idée d'ordre international. Sans doute, cette idée n'est pas nouvelle, mais elle n'a fait qu'effleurer les esprits; elle n'a point pénétré dans cette région où s'élaborent les mobiles qui dirigent les hommes. A quelques exceptions près, l'opinion publique demeure dans l'ignorance de la cause véritable des calamités qui assiègent le monde; elle ne conçoit par conséquent pas encore la solution qui s'impose. Il faut donc tout d'abord chercher à transformer l'esprit public avant que d'agir dans les sphères gouvernementales. Propagande, essentiellement populaire, et rééducation, tels sont les termes essentiels de l'action future en faveur d'un nouvel ordre de choses. Tâche immense qui nécessite la coopération de toutes les bonnes volontés, orientées vers un but précis, mais dont on ne saurait dire d'avance qu'elle n'aboutira pas. *It is a long way to Tipperary*. Oui, et cependant cette tâche nous devons l'entreprendre, dans la mesure où nous croyons à la nécessité et à la possibilité d'assurer à ceux qui nous suivront une vie meilleure.

La tâche des Associations internationales

Dans l'ouvrage que nous venons de publier sur « Les Problèmes internationaux et la guerre »¹⁾ nous avons cherché à représenter l'œuvre considérable accomplie par les Associations internationales avant la guerre. Nous croyons devoir insister ici sur la tâche qui paraît devoir être en ce moment celle des Associations internationales.

Si l'on accepte le point de vue que la guerre est doublée d'une grande révolution, et si l'on considère qu'à la période actuelle de destruction succédera forcément une période de reconstruction dans tous les domaines et à tous les degrés de l'activité sociale, il semble qu'un premier devoir s'impose aux Associations: formuler à nouveau, en les adaptant aux circonstances nouvelles, l'idéal et les principes que chacune, en leur sphère, s'était attachée antérieurement à exprimer.

Les sociétés humaines, riches de leurs immenses populations, des fruits accumulés de leur travail, des territoires qu'elles ont aménagés selon leurs besoins, riches aussi de tout ce que les sciences et les techniques leur ont enseigné, ces sociétés sont placées aujourd'hui devant un problème fondamental. Il s'agit de déterminer suivant quelles bases elles doivent régler leur coexistence, partager entre elles les avantages du globe qu'elles habitent, substituer l'entente et la coopération à la lutte qui les ruine. C'est là le problème de l'organisation internationale. Il est logiquement antérieur au problème du Droit international, qui est appelé simplement à consacrer les solutions du premier.

Il est aussi plus général que lui, car toutes les réformes n'en dépendent pas, beaucoup devant être réalisées par l'action nationale, beaucoup par l'action concertée des individus et des associations. Il s'en suit qu'une organisation générale des grands intérêts communs à toute l'humanité — en premier lieu la sécurité des personnes et des

¹⁾ Genève, chez Kundig.

biens — ne peut résulter que de l'organisation, partie par partie, des divers domaines de la vie universelle. Or, c'est précisément à définir et à préparer celle-ci que s'étaient attachées les Associations internationales existant avant la guerre. Elles restent bien qualifiées pour continuer leur œuvre. Moins que jamais la conduite des choses humaines les plus fondamentales ne peut être abandonnée au hasard: C'est le désordre dans les idées et dans les relations, c'est l'anarchie dans le système économique, politique et moral du monde qui nous a conduits où nous en sommes!

Aux grandes forces universelles déjà incorporées dans des organismes internationaux à reconnaître leur devoir vis-à-vis de l'avenir: Les forces de la science, des églises, du socialisme, du féminisme, de l'industrie, du commerce; les juristes, les moralistes, les médecins, les hommes d'affaires, les politiques. Tandis que l'on se bat, que la boue continue, que les morts et les ruines s'accumulent, que, pendant un temps indéterminé encore, coulera « le fleuve de sang », il doit rester, ne fût-ce qu'une poignée d'hommes, pour réfléchir à ces questions, pour envisager comment à la fin l'idée devra être opposée à la force, le règne du rationnel, du conscient et du volontaire substitué à celui des appétits, de l'instinct, de la brutalité et de l'ignorance.

Car toute la question est là aujourd'hui: Y aura-t-il désormais la reconnaissance d'intérêts et de droits « humains », « supnationaux » placés au-dessus de l'arbitraire de tout individu et de tout gouvernement quelconque?

Cette recherche de l'« humain » et du « supernational » est, par excellence, l'objet propre des Associations internationales. A elles d'en dégager la notion toujours avec plus de netteté. Elles ont, dans chaque ordre d'idées et de faits, à opérer le départage entre ce qui est nécessaire et doit être accepté comme déterminé et fatal d'une part, et la volonté organisatrice de l'homme d'autre part. Une fois fait et tenu à jour des données nouvelles, un tel départage, une fois établi ce qui est et ce qui doit être, les lois sociologiques naturelles et souveraines et les programmes utiles d'organisation conventionnelle, d'autres tâches s'imposent. Ce sont d'abord les démarches et les négociations nécessaires pour qu'adoptent et réalisent ces programmes ceux qui en ont le pouvoir, en premier lieu les gouvernements et les autres forces organisées. C'est en même temps, pour chacune, en son domaine spécial, le soin de veiller à la formation de l'opinion publique, maîtresse de plus en plus souveraine des gouvernements et des courants sociaux.

En outre, pour plusieurs Associations internationales dont les intérêts sont plus directement engagés dans le présent conflit, la marche devrait consister en ceci:

a) Préparer, du point de vue de l'Association internationale, les clauses particulières qu'il serait désirable de faire insérer dans le traité de paix ou dans les actes qui en seront la suite. (C'est ainsi que les organisations du travail ont pris l'initiative de l'étude des clauses ouvrières du prochain traité.) A cet effet, revoir la situation d'avant la guerre, dégager les leçons de la guerre, procéder par voie d'enquête et de referendum sur des avant-projets formulés en texte d'articles.

b) Préparer le dossier international à l'appui des clauses proposées afin de servir à l'instruction et à la documentation des négociateurs de la paix.

c) Préparer la réunion d'une conférence internationale en même temps et au même lieu que la conférence diplomatique chargée d'arrêter les conditions de la paix. (Déjà les organisations ouvrières s'y préparent: invitation de la Fédération américaine du travail, acceptée par la C.G.T. française; s'y préparent aussi le Congrès international des femmes, l'Organisation centrale pour l'étude de la paix durable et d'autres.)

PAUL OTLET,
secrétaire général
de l'Union des Associations internationales.

Editeur responsable et imprimeur: Fr. Ruedi.